

Publication / Masterplan « Formation aux professions des soins »

Masterplan « Formation aux professions des soins »

Rapport final du Conseil fédéral, Berne, 2016, 38 pages.

Le rapport montre que les objectifs du Masterplan sont en grande partie atteints.

- Le nombre de diplômes décernés en Suisse dans la formation professionnelle initiale ne cesse d'augmenter : depuis 2007, le nombre de diplômes délivrés chaque année dans la profession d'**assistant en soins et santé communautaire CFC** a plus que doublé et permet actuellement de couvrir plus de 84 % du besoin de relève estimé.
- L'évolution du nombre de diplômes est également positive au degré tertiaire. Les efforts visant à augmenter le nombre d'inscriptions aux **filiales d'études en soins infirmiers dans les écoles supérieures et les hautes écoles spécialisées** sont poursuivis.

Les mesures prises dans le domaine de la formation déploient leurs effets à moyen terme et ne permettent pas à elles seules de lutter contre la pénurie de professionnels des soins. D'autres facteurs, comme les conditions d'engagement et de travail en vigueur dans la branche et dans les entreprises, exercent également une influence au niveau de la garantie et de la qualité des soins. Ils relèvent toutefois de la compétence des institutions de la santé. Ces questions et d'autres encore doivent rester à l'ordre du jour des autorités compétentes au-delà du terme du Masterplan « Formation aux professions des soins ». Le succès de la lutte contre la pénurie de professionnels des soins passe en effet par le maintien des places de formation et de stage et par la création de nouvelles places : des tâches qui doivent être conçues sur le long terme.

[Le rapport](#) en ligne